

2ème édition

CHÊNE-LIÈGE

L'ACTUALITÉ DE LA FILIÈRE GAZETTE

La Suberaie, un milieu riche en biodiversité

**MALGRÉ LA COVID,
DES ÉVÉNEMENTS EN NOMBRE
LES POLITIQUES PUBLIQUES
S'ENGAGENT**

WWW.CHENELIEGE.FR

SOMMAIRE

I. La diversité du milieu subéricole

1. Sa biodiversité
2. La richesse de son milieu
3. Qui parle du chêne-liège, où et comment ?

II. L'actualité de la filière

1. La levée de liège en 2020
2. L'essai de mécanisation de l'ASL Suberaie Varoise
3. L'engagement de l'ONF pour la filière
4. Diam Bouchage, un soutien et un pari sur l'avenir
5. Estandon Coopérative a fait le choix du liège de Provence
6. Portrait de Maurice Junqué

III. Malgré la Covid, des événements en nombre

1. Le Concours d'Art et de Design Quercus Suber
2. Les Journées du liège du Var, à la Villa Noailles
3. Où est le beau ? Paris
4. Le liège à Collobrières : une réussite et un riche contenu
5. 4ème édition du week-end du chêne-liège

IV. Les politiques publiques s'engagent

1. L'aide départementale aux plans simples de gestion
2. Le Syndicat Mixte du Massif des Maures et son Plan d'Orientation Pastoral

V. Pour aller plus loin

- Le groupe de travail
- Forêt Modèle de Provence



LA DIVERSITÉ DU MILIEU SUBÉRICOLE

SA BIODIVERSITÉ



Le bassin méditerranéen fait partie des 35 points chauds de la biodiversité de notre planète, c'est donc une zone biogéographique possédant une grande richesse spécifique, peu ou pas du tout représentée à l'échelle du globe.

Sur cette zone géographique, existe un habitat unique dans le monde à fort intérêt pour de nombreuses espèces : la **Suberaie**.

Les Suberaies méditerranéennes tirent leur nom de l'essence principale qui les compose : le Chêne-liège (*Quercus suber*), et abritent notamment *135 espèces de plantes, 24 de reptiles et d'amphibiens, 160 d'oiseaux et 37 de mammifères.*

Les chênes-lièges vieillissants fournissent ainsi de nombreux gîtes (cavité, trous de pic, fentes, écorces décollées etc) pour la faune (oiseaux, insectes, chauves-souris ...).

Certaines espèces faunistiques très protégées sont étroitement liées aux suberaies, c'est le cas par exemple de la **Tortue d'Hermann**, dont la distribution spatiale coïncide quasiment parfaitement avec la répartition du chêne-liège. C'est l'unique tortue terrestre de France, qui est considérée comme Vulnérable sur la liste rouge UICN.

Par ailleurs, une étude sur les **chiroptères** (chauve-souris) a été réalisée en 2019 dans la plaine des Maures et a permis la découverte de plusieurs colonies de Murin de Bechstein, une espèce forestière, dont une comptant au moins 75 individus. Les 34 espèces de ces mammifères volants identifiées en France sont toutes protégées.

Le chêne liège et sa composition si particulière attirent ainsi de nombreux insectes saproxyliques (qui mangent du bois en

décomposition) tels que le **Lucane cerf-volant**, le **Grand Capricorne** ou encore le **Taupin violacé**. Ces espèces participent à la dégradation de la lignine et donc à la formation de l'humus forestier, ils sont d'une importance capitale pour l'écosystème de la suberaie.

Il convient également de parler de "**La Fausse-veloutée des chênes-lièges**" une espèce de mollusque continental strictement endémique de la suberaie provençale ; l'*Urticicola suberinus*. En 2016 les scientifiques du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, ont observé la présence de l'espèce dans la suberaie de la propriété du bois de Bouis à Vidauban (83). La Fausse-veloutée, se concentre aux pieds de chênes-lièges isolés ainsi que sous des troncs et des souches du même arbre. De plus, les feuilles du chêne-liège tombées au sol seraient visiblement sa seule et unique nourriture.

D'une manière générale, la présence d'espèces à fort enjeu environnemental induit la protection de leurs habitats. En effet, la protection des milieux utilisés par des individus durant leur cycle de vie, favorise grandement le développement de l'espèce.

Les différentes espèces précitées, démontrent la riche biodiversité de la suberaie provençale à tous les niveaux de la chaîne trophique. On comprend par conséquent, combien il est important de protéger et de préserver la forêt de chênes lièges de notre région, *un environnement patrimonial, rare et menacé.*

*Enzo Coadou & Catherine Fournil
ASL Suberaie Varoise*

LA RICHESSE DE SON MILIEU



Un **chêne-liège** entretenu, dont on prélève régulièrement l'écorce, **produit non seulement 250 à 400% de liège de plus qu'un arbre sauvage**, mais peut aussi fixer plus de CO₂, contribuant ainsi à la séquestration du carbone dans le bois et l'écorce. Grâce à son écorce, le chêne-liège résiste mieux au passage des incendies. Il permet de stabiliser les sols après ces accidents, surtout lors de fortes précipitations d'automne.

En Provence, les forêts de chêne-liège sont souvent des forêts mixtes, favorables à la biodiversité. La plus belle association se fait avec le châtaigner, qui tous deux dégagent plus de fraîcheur en été, et donc plus d'humidité, rendant les forêts moins inflammables, et surtout abritant nombre d'espèces animales et végétales. Dans les plus vieilles suberaies (forêts de chêne-liège, de son nom latin *Quercus suber*), il n'est pas rare de trouver des rapaces comme le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) ou l'Aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*). **Le chêne-liège favorise également le maintien en équilibre du maquis** avec les cistes, les arbousiers, les bruyères, les myrtes, qui sont riches de ces espèces arbustives. Ils représentent un habitat essentiel pour des espèces qu'il convient de préserver comme la tortue d'Hermann ou certaines fauvelles et d'autres petits passereaux. Les jeunes feuilles de chêne-liège sont très recherchées par certains insectes tels que la Chenille du chêne-liège (*Lymantria dispar*), la Livrée (*Malacosoma nestrja*) ou la Tordeuse verte (*Totrix viridana*), qui peuvent même être à l'origine de défoliations sévères comme cela s'est produit l'an dernier dans les Maures ou sur les secteurs de La Môle et de Bormes-les-Mimosas.

Les forêts de chêne-liège abritent souvent des zones riches en champignons car beaucoup d'espèces vivent en symbiose avec les racines du chêne-liège. Elles partagent les aliments organiques avec l'arbre afin de l'aider à absorber les nutriments du sol, grâce à un réseau de filaments appelés mycorhizes. Ces champignons sont essentiels pour le chêne-liège : sans eux, les arbres pourraient difficilement assimiler le phosphore, et d'autres minéraux de sols pauvres.

Richard Ciappara, Office National des Forêts

QUI PARLE DU CHÊNE-LIÈGE, OÙ ET COMMENT ?

Enquête de Michel Vennetier chercheur à l'IRSTEA (en retraite)



Cette Gazette en est une preuve, les acteurs du territoire de Modèle de Provence tentent depuis quelques temps de relancer la culture et l'économie du chêne-liège, de redorer son image, d'en faire un incontournable de la lutte contre les incendies, de la gestion environnementale et des services écosystémiques. Il y a déjà longtemps que des associations de propriétaires, des forestiers militants et des collectivités s'y attèlent, mais sur quelles bases scientifiques et techniques s'appuyer ? Qui s'intéresse au chêne-liège dans le monde académique ? Car il y aurait un grand besoin d'éclairer les décisions et les actions prévues avec des connaissances solides.

Il est donc instructif de regarder en arrière dans le miroir des publications : qui s'est intéressé et s'intéresse encore au chêne-liège, où s'y intéresse-t-on, et de quoi parle-t-on ?

Les objectifs

A travers une rapide étude bibliométrique, j'ai tenté de dessiner une carte spatio-temporelle des études sur notre chêne-liège (*Quercus suber*, le méditerranéen) dans deux cortèges de publications :

- D'une part les articles scientifiques dans des journaux ou les actes de colloques internationaux, à comité de lecture et indexés dans le "Web of Science";

- D'autre part dans la «littérature grise» en français, issue des journaux nationaux ou régionaux, et ceux des sociétés savantes, mais regroupant aussi les travaux d'étudiants de haut niveau, thèses et masters.

Pour cela j'ai compté le nombre de publications relatives directement au chêne-liège depuis 1990, dans le Web of Science pour les articles scientifiques (au total 780), et dans Google Scholar pour les autres publications en français (environ 400). Je les ai triées par année de publication. Puis j'ai réparti les publications par pays ou groupes de pays. Enfin d'après le titre et le résumé, j'ai classé ces publications par thèmes.

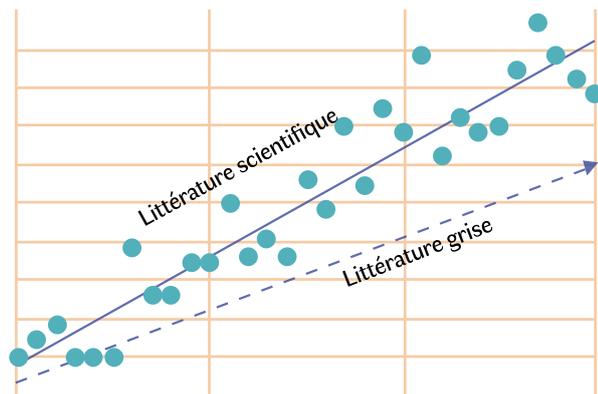


Figure 1. Nombre de publications annuelles sur le chêne liège : en noir, littérature scientifique ; en gris la tendance de la littérature grise en français (les points ne sont pas reportés).

Les résultats

Le chêne-liège n'a cessé de gagner en visibilité dans les articles scientifiques comme dans la littérature grise (nombre annuel multiplié par 4 à 5 entre les années 90 et les 5 dernières années, cf. figure 1). Cela traduit l'intérêt croissant que lui portent certains pays.

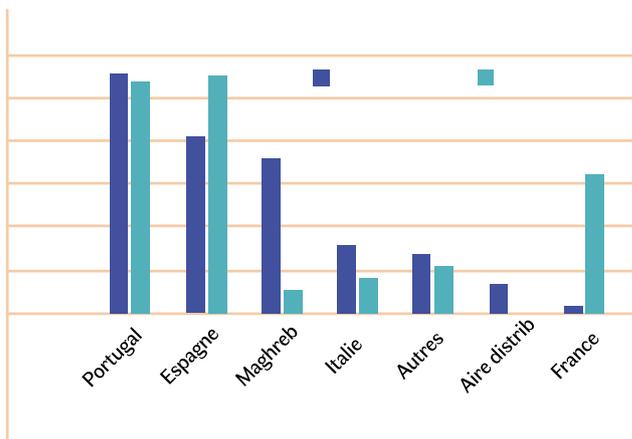


Figure 2 : Pourcentages de publications scientifiques par pays ou groupe de pays pour les années 90 (en gris) et années récentes (en noir)

Il faut cependant tempérer cet enthousiasme à deux niveaux : d'une part cette augmentation suit mécaniquement les moyens importants de recherche déployés par l'Espagne et le Portugal (les deux pays dominants dans les études) depuis leur accès à l'Union Européenne, ainsi que la montée en puissance des universités des pays du Maghreb ; d'autre part, le chêne-liège reste malgré tout marginal dans la littérature scientifique comparé à d'autres arbres de la forêt méditerranéenne. Par exemple, le chêne vert compte plus de 150 articles scientifiques par an depuis 2017, soit plus du triple du chêne-liège et le pin d'Alep plus de 100/an. Sans parler des espèces qui débordent largement de la zone méditerranéenne comme le pin noir (200/an) et le redoutable pin sylvestre (1000/an).

Par ailleurs, la France a perdu progressivement tout intérêt scientifique pour le chêne-liège : alors qu'elle représentait 19% des publications internationales dans les années 90, elle n'en représente plus que 1% ces dernières années (voir figure 2).

Portugal et Espagne dominent depuis toujours ce domaine, ce qui n'est pas une surprise au regard des surfaces concernées dans ces pays et des enjeux économiques qu'y représente la suberaie. Le Maghreb montre une belle progression depuis 15 ans et rejoint progressivement les deux pays précédents.

Cet élan est porté par les problèmes de conservation des suberaies, menacées par les activités humaines et le changement climatique. L'Italie reste marginale, surtout représentée par la Sardaigne. Quelques autres pays font des études sur le matériau liège, pour des applications industrielles ou pharmaceutiques, ou ont importé le chêne liège méditerranéen hors de son aire naturelle. On trouve aussi des pays asiatiques (chine, Corée), qui disposent d'une espèce sœur de chêne-liège (*Quercus variabilis*) dont ils font grand usage dans l'industrie.

La France ne fait pas mieux dans la littérature grise en français, où elle a presque disparu depuis 10 ans (10% contre 34% dans les années 90) tandis que les pays du Maghreb progressaient fortement (de 60 à 88%)

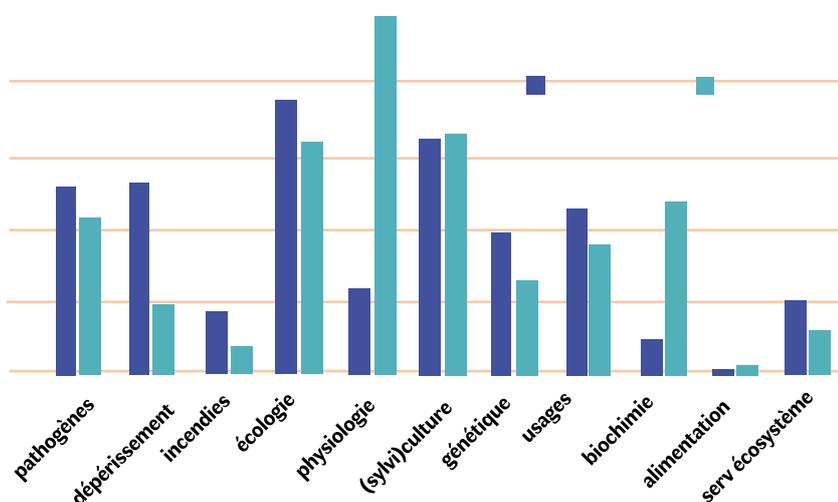


Figure 3 : les thèmes des publications sur le chêne-liège, le liège et les suberaies.

Le classement des articles par thèmes montre des évolutions intéressantes (figure 3). La physiologie, qui tente de décrypter le fonctionnement de l'espèce (photosynthèse, respiration, régulations hormonales, cycle des éléments nutritifs ...) dominait les études dans les années 90 et est maintenant délaissée (en sait-on assez ?). La résistance au stress hydrique reste son seul créneau. De même l'analyse biochimique du liège et du bois ne font plus recette. La culture et sylviculture, et l'écologie générale des suberaies ont gardé peu ou prou leur statut.

Mais pour les usages du bois et du liège, ce sont maintenant les hautes technologies qui l'emportent sur les usages bruts : matériaux composites, usages industriels et pharmaceutiques notamment.

De même, les services écosystémiques, bien que discrets par leur nombre, montent en gamme : ils passent de la littérature grise aux articles scientifiques, en plus de gagner en nombre : les intérêts sociaux et économiques hors produits ligneux sont en vue.

Les incendies restent encore une préoccupation scientifique limitée, malgré une progression de 230% : la suberaie se sait résiliente au feu, avec cependant des alertes récentes suivant de grandes sécheresses.

Signe des temps, les pathogènes du chêne liège (insectes, champignons) inquiètent de plus en plus, avec de nouvelles espèces ou de vieux ennemis qui gagnent en virulence.

Quant au dépérissement des suberaies, il était totalement absent des articles scientifiques jusqu'au début des années 2000, limité à des recherches ponctuelles au Maghreb où le changement climatique avait pris de l'avance. C'est maintenant un des thèmes majeurs des recherches académiques dans toute l'aire du chêne liège, traduisant clairement sa santé déclinante et les menaces qui se précisent.

Il est impossible ici de rentrer dans les détails de la bibliographie, qui est très riche. Mais, il serait grand temps que la recherche française reprenne les chemins de la suberaie qu'elle a délaissée : d'une part pour soutenir les efforts de sauvegarde et de réhabilitation portés par les acteurs locaux, d'autre part pour explorer les nouveaux horizons qu'ouvrent les usages modernes du liège, comme matériau et dans l'industrie, la chimie et la médecine.



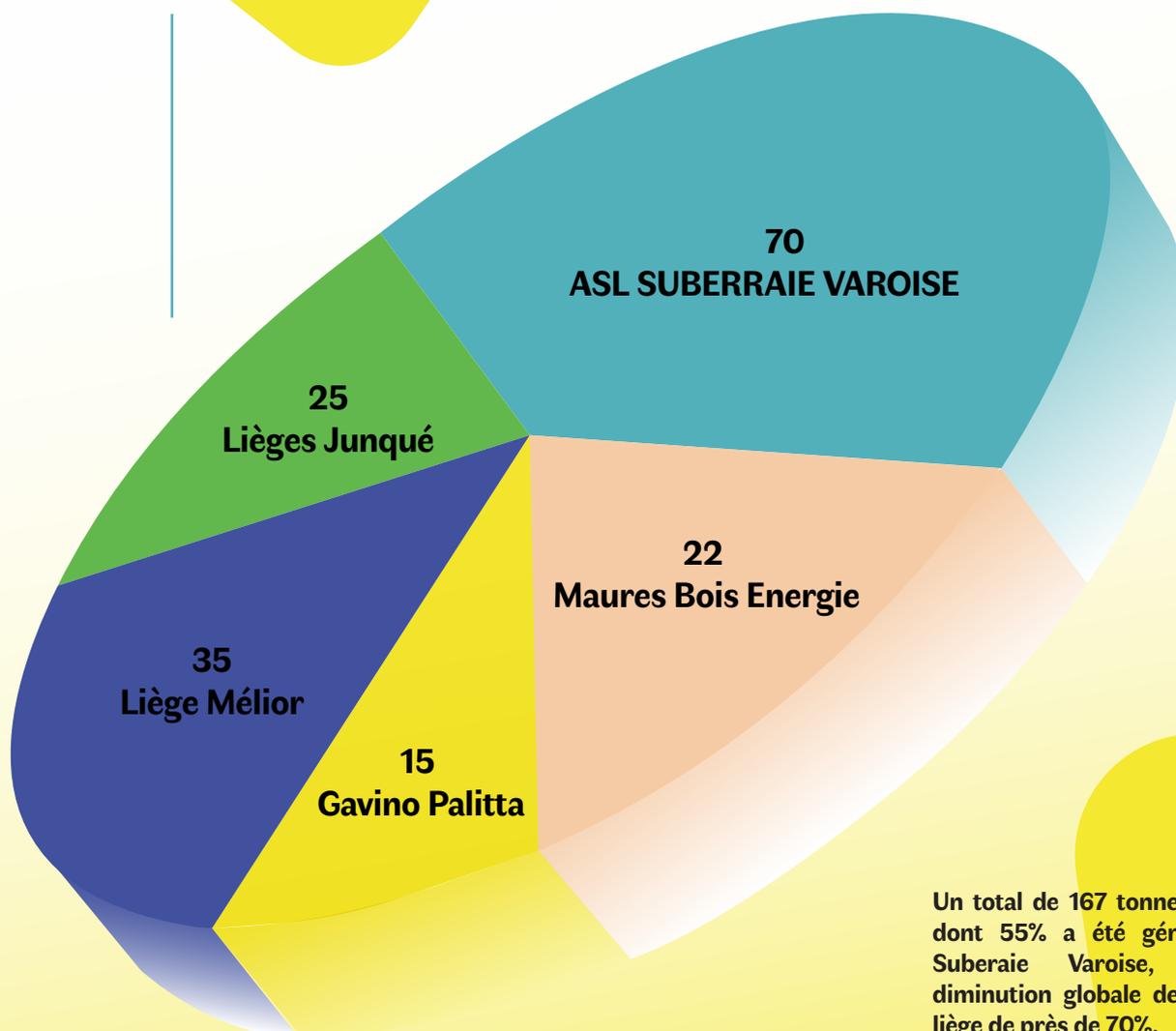
L'ACTUALITÉ DE LA FILIÈRE 2020

LA LEVÉE DE LIÈGE

En 2019, il a été levé un total de 549 tonnes, un des meilleurs totaux de ces 20 dernières années !

Concernant l'année 2020, à cause en grande partie du contexte sanitaire difficile que nous avons connu (et que nous connaissons encore), la mobilisation a été moindre.

167
tonnes



Un total de 167 tonnes a été levé, dont 55% a été géré par l'ASL Suberraie Varoise, soit une diminution globale de la levée de liège de près de 70%.



L'ESSAI DE MÉCANISATION DE L'ASL SUBERAIE VAROISE

Pour la campagne d'exploitation de liège de juin à août 2020, l'ASL Suberaie Varoise a dû faire preuve d'innovation et d'expérimentation pour pallier à l'absence des équipes habituelles de leveurs espagnols et portugais dans l'impossibilité de venir travailler dans les forêts varoises du fait des restrictions sanitaires mise en place à cause de la Covid19.

Aussi, avec le soutien de ses partenaires financiers, l'ASL Suberaie Varoise a investi dans un jeu de machines développées spécifiquement pour l'exploitation du liège par l'entreprise espagnole Coveless, en partenariat avec le groupe français Pellenc. Ces machines avaient fait l'objet d'essais en Espagne en 2019 et d'une démonstration en octobre 2019 à Ramatuelle lors de la tenue des Journées Techniques du Liège, tous concluants.

Il s'agit de :

- La machine dite 3C18 qui utilise comme base une tronçonneuse électrique portative de marque Pellenc (modèle Selion), sur laquelle est adaptée un système électrique de contrôle de profondeur de coupe développé par les ingénieurs de Coveless ingeniería ;

Ce module fonctionne par détection de la conductivité électrique des matériaux que la scie traverse : cette conductivité est nulle dans le liège et quand elle devient positive à proximité de la couche mère qui est humide, elle arrête la scie.

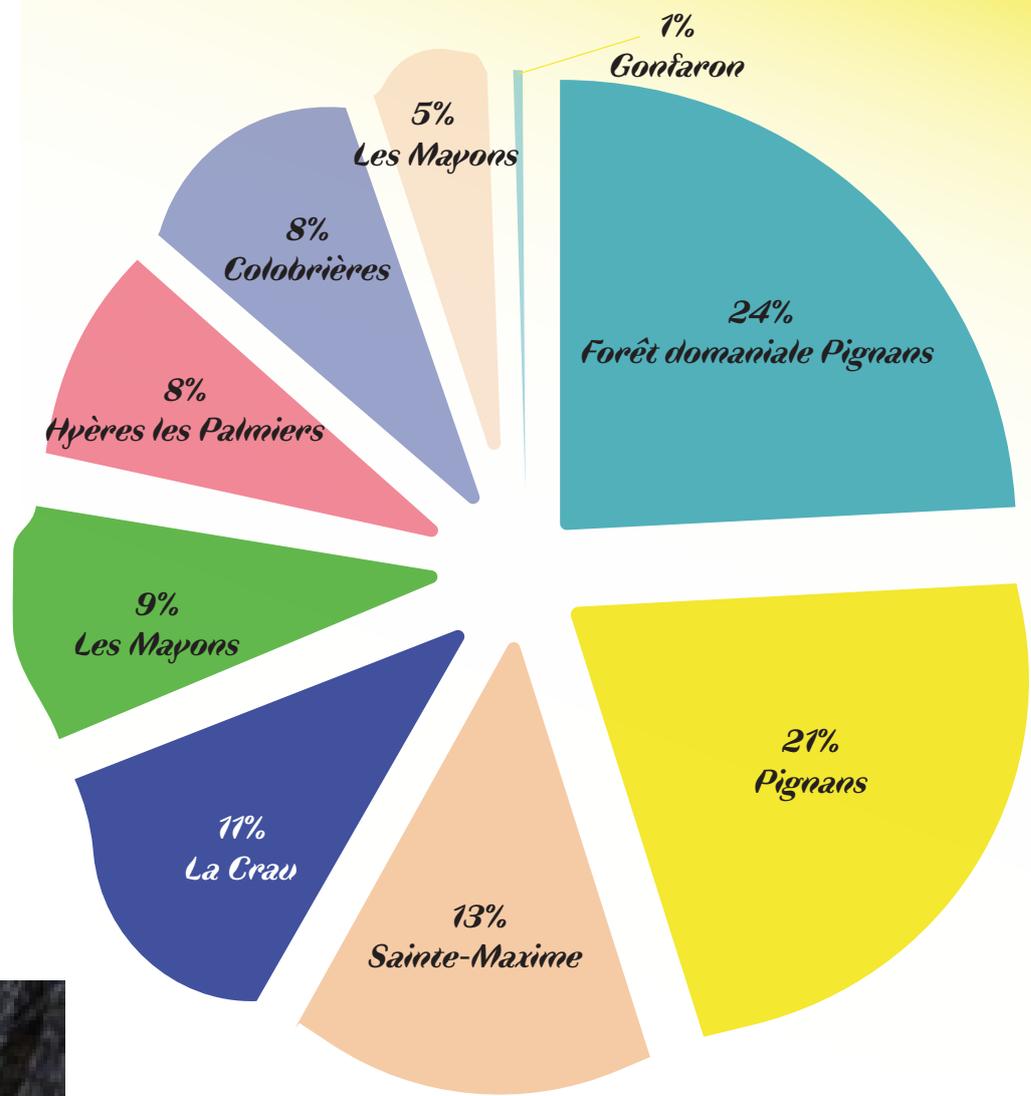
- La pince écarteuse adaptée à partir du sécateur électrique de marque Pellenc (modèle Prunion).

Les deux appareils fonctionnent sur batterie, portée dans le dos grâce à un harnais et à laquelle ils sont reliés par un câble.

Ces machines ont été mises à disposition de 2 ouvriers forestiers locaux et de Philippe Villard, un propriétaire forestier adhérent de l'association. Voici son témoignage final :

« La combinaison de ces 2 outils est une solution alternative à la levée de liège traditionnelle. Avec une courte formation, cela permet la levée de liège par des personnes novices au métier de leveur de liège, alors qu'il faudrait une formation longue et beaucoup plus complexe pour maîtriser une levée traditionnelle ».





Répartition géographique des levées de liège de l'ASL Suberaie Varoise.

Les avantages de ces nouvelles technologies pour la récolte du liège sont nombreux :

1. Le nombre de blessures diminue ;
2. Le rendement du liège augmente grâce aux découpes droites faites dans le liège ;
3. La productivité du travail à la machine est supérieure au travail traditionnel à la hache de leveur dans la plupart des cas ;
4. La récolte du liège peut être fractionnée, en séparant dans le temps la découpe du liège de l'extraction proprement dite ;
5. Le travail du leveur est moins pénible et l'apprentissage plus facile.

Grâce à ces machines et avec le soutien d'une équipe complémentaire de leveurs de Brignoles, l'ASL a pu exploiter **70 tonnes chez 30 propriétaires forestiers différents répartis sur 8 communes**.

L'ASL Suberaie Varoise gère en parallèle l'association Maures Bois Énergie qui mène une activité de paillage et de bois-énergie. Par convention, elle a ainsi pu encadrer une levée de liège en forêt domaniale de Pignans pour que 22 tonnes soient valorisées auprès du bouchonnier DIAM Bouchage.

Chloé Monta, ASL Suberaie Varoise



Office National des Forêts

L'ENGAGEMENT DE L'ONF POUR LA FILIÈRE

En cette année 2020 pourtant particulière à plus d'un titre, l'ONF n'a cessé de travailler au profit du chêne liège qui est un savoir-faire traditionnel dans le département du Var. Elle a initié deux nouveaux partenariats, avec l'ASL Suberaie Varoise, et l'entreprise Group Gavino Palitta.

En raison du confinement dû à la COVID19, ce n'est que tardivement que les levées de lièges ont été réalisées dans le département du Var. Ces dernières ont eu lieu courant 2020 en de la Colle du Rouët et des Maures.

Sur le secteur des Maures les salariés de l'ASL ont réalisé cette levée.

Il a été prélevé environ vingt tonnes de liège, surépais et de bonne qualité, sur une surface approximative de vingt-cinq hectares.

Certes, la surface parcourue est peu importante au regard de la superficie du Massif des Maures, mais le but premier de ce travail était le rapprochement de deux institutions pour un travail en commun.

Ce rapprochement entre les deux acteurs majeurs du développement du chêne-liège dans le département a permis de démontrer que bien des choses sont possible lorsque la même passion anime les femmes et les hommes pour la mise en valeur de cet arbre remarquable.

Ces vingt tonnes de liège mobilisés et expédiés aux usines DIAM pour la confection de bouchons de haute qualité permettent le maintien d'une filière traditionnelle d'excellence, importante pour notre région viticole.

En parallèle, une levée de liège a eu lieu en forêt communale du Muy par le Group Gavino Palitta, sous le contrôle l'ONF. Deux types de levées de liège ont donc été effectuées sur le territoire du Muy :

* Une levée dans le cadre d'une concession traditionnelle, sur trois ans. Les leveurs effectuaient la fin des levées débutées en 2018. Ils ont prélevé au total quatre tonnes de liège toutes qualités confondues, ainsi que la mise en production avec le démasclage de liège « mâle ». L'ensemble de ce liège a été expédié vers des usines au Portugal pour la confection de panneaux pour l'isolation ;

* Une seconde levée de liège brûlé, non commercialisable, pour une remise en production d'une parcelle touchée par l'incendie de 2003. Cette deuxième levée a été réalisée dans le cadre des Mesures Compensatoires au Défrichement (MCD).

En effet, la loi prévoit de compenser ces pertes de forêt et de biodiversité par des mesures financières ou sous formes de travaux. L'État garant de la bonne utilisation de ces financements a rendu éligibles la réhabilitation de suberaies touchées par les violents incendies des années passées.

Sur cette petite parcelle en forêt communale du Muy, les leveurs ont ainsi ôté le liège brûlé de deux cents arbres en zone difficile d'accès car très embroussaillée. Le liège ainsi récolté sera valorisé dans la fabrication d'isolant.

Richard Ciappara, Office National des Forêts

DIAM BOUCHAGE, UN SOUTIEN ET UN PARI SUR L'AVENIR



CHIFFRES CLÉS :

- Diam produit *2,4 milliards de bouchons* chaque année dont *10 millions en liège des régions*
- Diam achète annuellement 30 000 tonnes de liège dont *300 tonnes de liège français (1%)*
- ASL Suberaie Varoise rassemble *300 propriétaires privés pour 14 600 ha de forêts en gestion.*

Depuis plus de 10 ans, Diam Bouchage, leader mondial des bouchons technologiques, soutient les filières locales du liège français via une politique d'achats responsables. En novembre 2020, l'entreprise s'est associée avec la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur et l'ASL Suberaie Varoise pour planter 3 252 chênes-lièges sur 6 hectares en Provence.

Le bouchonnier français a commencé à soutenir la filière varoise en 2014, via des contrats d'achats de liège signé avec l'ASL Suberaie Varoise qui accompagne les propriétaires privés de forêts dans le Var. « Aujourd'hui, Diam achète entre 100 et 150 tonnes de liège chaque année à l'ASL. Et nous essayons d'augmenter chaque fois les volumes de notre collaboration » confie Fabien Nguyen, Responsable des achats chez Diam.

Avec le liège varois récolté, Diam réalise des bouchons destinés à la filière vitivinicole de Provence. Les producteurs sont de plus en plus nombreux à apprécier de boucher leurs cuvées avec des bouchons réalisés en liège issu de leur terroir, comme Estandon Coopérative.

Très impliqué dans les démarches environnementales, le Domaine de Figuière va plus loin et s'associe directement au projet de plantation en prenant sur ces terres plus de 600 chênes-lièges.

UNE PLANTATION POUR RÉGÉNÉRER LES SUBERAIES VAROISES

En novembre 2020, dans le cadre de l'opération 1 million d'arbres en Région SUD, 3 252 chênes-lièges ont ainsi été plantés sur 6,40 hectares de forêts appartenant à 5 propriétaires privés, situés à Hyères, Vidauban, Ramatuelle et La Londe-les-Maures. C'est la première fois qu'une plantation de chênes-lièges de cette ampleur est réalisée en Provence.

L'opération a démarré en novembre 2019, par un appel à candidature auprès de propriétaires privés des massifs des Maures et de l'Estérel, pour choisir les lieux de plantation dans des zones aux conditions édaphiques et climatiques idéales. Cette plantation intervient principalement pour participer à la régénération des suberaies varoises vieillissantes et leur apporter un brassage génétique.

Une plantation doit être financée sur 5 ans car l'arbre doit être accompagné dans ses premières années de vie pour devenir ensuite autonome. Diam finance à 40% la plantation et l'entretien les deux premières années puis 80% les trois années suivantes. La Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur finance les deux premières années à 40 %.

« La plantation représente un pas supplémentaire vers la relance de la filière du liège en France mais elle ne doit pas être notre seule action ! » affirme Fabien Nguyen. Le nettoyage de parcelles existantes, la mécanisation de la récolte, la formation de leveurs sont autant de pistes que l'entreprise souhaite continuer de développer auprès des associations locales.

ESTANDON COOPÉRATIVE

LE CHOIX DU LIÈGE DE PROVENCE

En 2015, Diam Bouchage a proposé à Estandon Coopérative en Provence, union de 9 caves coopératives et de 12 domaines, d'aider la filière du liège du Var à se reconstruire en choisissant de boucher ses vins avec des bouchons fabriqués à partir des lièges de Provence.

Si le coût est certes plus onéreux que l'achat d'un bouchon issu d'un liège portugais ou espagnol, Estandon, très proche du tissu économique local et durable, a commencé en 2015 à boucher 800 000 bouteilles avec ces bouchons Liège de Provence. En 2016, ce sont 1 500 000 bouteilles qui ont été bouchées avec ces bouchons. Et en 2020, pas moins de 2,5 millions.

« Les bouchons en liège de Provence font partie de la promesse de notre marque : une coopérative qui fait vivre son territoire, qui participe à la réhabilitation des forêts et qui propose des produits responsables » confie

Gaëtan Hawadier, Directeur marketing d'Estandon Coopérative en Provence.

L'union a développé une démarche environnementale et responsable depuis plusieurs années. L'union, qui a rejoint l'Association « Pour une Agriculture du Vivant » en 2019, s'est lancée dans un vaste projet d'agroforesterie en plantant près de 700 arbres dans les parcelles de vignes. 28 essences d'arbres (peupliers noirs, frêne, érable, saule, mûrier...) ont été plantées chez 3 coopérateurs adhérents d'Estandon. Cette diversité d'essences a pour vocation de stocker du carbone, de ramener de la biodiversité dans le sol (un peu comme en forêt). En outre, les arbres interagissent avec la vigne grâce à leurs racines qui créent dans le sol un écosystème complexe où s'échangent les nutriments et l'eau.

Soit les arbres seront trognés fréquemment afin que leurs racines plongent encore plus en profondeur, soit ils pousseront librement afin de procurer une source de fraîcheur sur certaines parcelles.

Lucie Fourastié, Estandon Coopérative en Provence.



PORTRAIT DE MAURICE JUNQUÉ



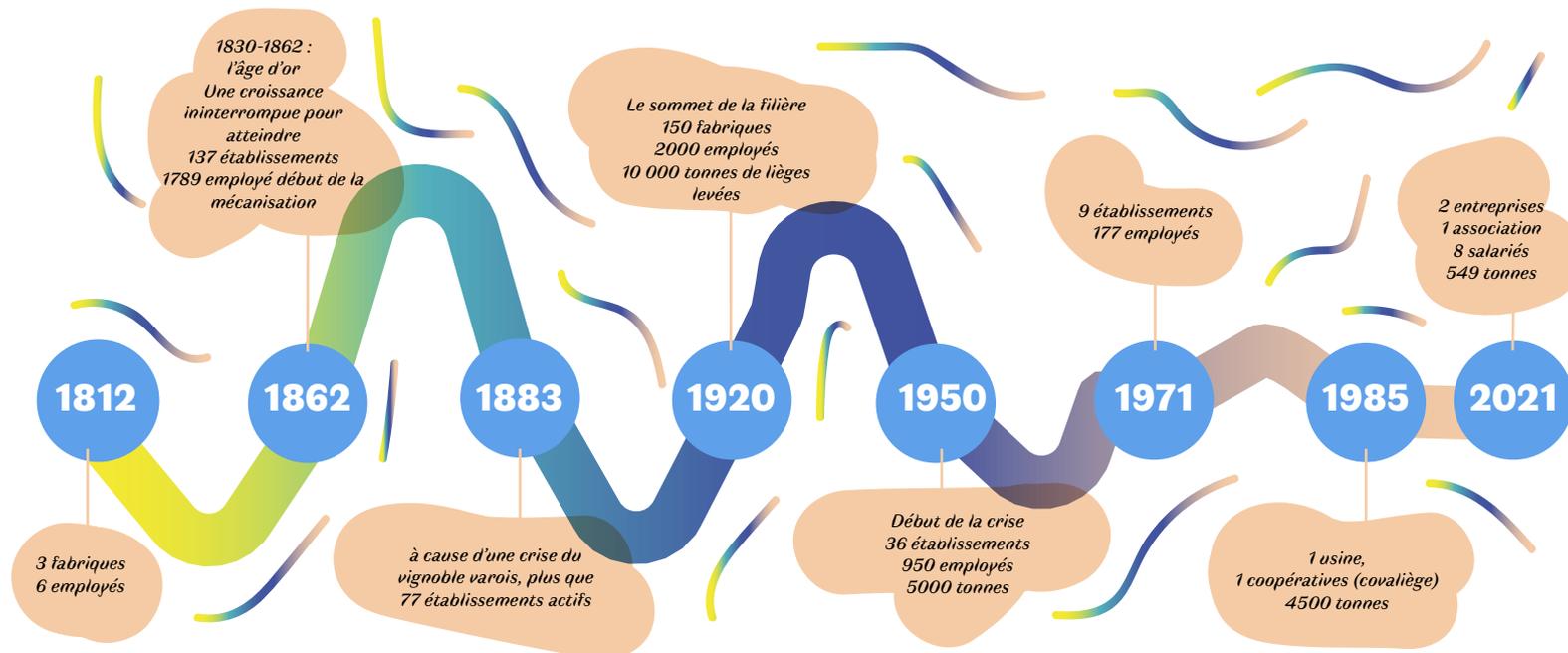
« Avant, le liège était au cœur de nos campagnes, maintenant il n'y a plus rien », Maurice Junqué, du haut de ses 87 ans, a tout connu.

Visiter une des dernières entreprises varoises de liège, en l'occurrence les établissements Junqué, est un voyage dans le temps... ça et là, les anciennes machines pour les bouchons prennent la poussière, certains la rouille, *« jusqu'à 60 000 bouchons par jour, par machine »*, des souvenirs éclairent le visage de Maurice, au temps où il avait encore son entreprise de bouchons à Gonfaron *« une affaire familiale, une trentaine de salariés »*. Toute une vie.

« Dans le Var, on avait la meilleure qualité de liège, tout le monde nous l'enviait ».

Effectivement, le liège connut un riche passé varois, dont l'histoire a commencé dans les années 1820 avec des bouchonneries sur Collobrières et la Garde-Freinet, qui seront les deux capitales de cette filière. S'en suivront des hauts, des bas, puis une quasi disparition de la filière (voir le graphique à droite).

LE LIÈGE VAROIS EN 8 DATES



Sur ce graphique, réalisé par Forêt Modèle de Provence, nous n'abordons « que » l'histoire varoise de la bouchonnerie, mais le liège a été utilisée dès l'antiquité dans notre Région, principalement pour la fabrication des semelles de chaussure (jusqu'au début du 19ème siècle).

Malgré la grave déprise, Maurice, fils et petit fils de bouchonnier, contre vents et marées, va résister, et continuer, encore aujourd'hui, à travailler tous les jours le liège de ses aïeux.

« C'est une histoire familiale, mon arrière grand père était déjà dans la filière, notre cœur a toujours battu pour le liège, la première chose que je fais le matin, c'est aller respirer le liège ».

L'entreprise pratique encore le levage du liège, en partenariat notamment avec Gavino Palitta, un bouchonnier sarde, à eux deux, ils lèvent en moyenne 200 tonnes de liège par an (NDLR : cette année, à cause du contexte sanitaire, seulement 45 tonnes). Cependant, rien n'est facile.

« On ne trouve plus d'ouvriers, le savoir-faire s'est perdu, plus personne ne sait lever le liège », regrette Maurice, s'appuyant encore sur d'ultimes irréductibles, une poignée.

Les lièges levés sont ensuite séchés, bouillis, traités et triés.

Une partie de la récolte est mise à la vente directement auprès de spécialistes fabricants de bouchons pour vins de garde. L'autre partie est travaillée sur l'exploitation pour la fabrication de bouchons spéciaux (bouchons croûtes, ventres, etc), palangrottes destinées à la pêche, de couasses ou encore de pots en liège pour les plantes.

Enfin, rien ne se gaspille, les chutes de liège et le liège mâle ou femelle de moindre qualité sont transformés en granulés de différentes dimensions, ils seront utilisés pour l'isolation (en vrac ou en panneau).

« L'avenir de la filière se trouve dans l'isolant, c'est le meilleur isolant sur le marché, imputrescible, résistant aux insectes, aux rongeurs et au temps, sans perdre de sa qualité. Il est éternel, tout en étant un excellent isolant phonique, thermique. C'est un matériau d'avenir. Je ne comprends pas comment on peut continuer à utiliser la laine de verre ou de roche. »

Le prix n'est pas le même, mais ses qualités non plus.

Désormais installé au Château Payan, route de Gonfaron à Flassans-sur-Issole, l'entreprise va perpétuer sa longévité.

« Je veux rester dans l'optique actuelle, à l'échelle humaine. Pour l'avenir, développer plus la levée de liège permettant d'entretenir les forêts à l'abandon, mais le problème reste le manque de main d'œuvre. En terme de produits, les bouchons ne représentent plus l'avenir pour nous, mais l'isolation oui, et je compte développer la communication là-dessus », livre Matthias Gonzalez, son petit-fils, décidé à faire perdurer l'entreprise familiale.

A croire que les établissements Junqué sont vraiment éternels, et leur histoire définitivement indissociable de celle de la filière.

MALGRÉ LA COVID, DES ÉVÉNEMENTS EN NOMBRE

Coordonnées par Forêt Modèle de Provence, ces événements ont pour but de réinstaller le liège et sa filière dans l'actualité, en promouvant de nouvelles utilisations, permettant d'accompagner sa relance.

LE CONCOURS D'ART ET DE DESIGN QUERCUS SUBER

Concept clé de notre plan d'action, le Concours a fêté ses quatre bougies, en se déclinant via trois catégories :

- La sculpture ;
- Le tournage (en partenariat avec l'école de tournage sur bois Escoulen) ;
- Le design (en partenariat avec le centre d'art d'intérêt national, la Villa Noailles).

L'objectif : valoriser le chêne-liège, dans toute sa diversité.

Le concours a une nouvelle fois attiré de grands noms, dont le designer irlandais Conor Horgan, récompensé dans la catégorie design (voir sa réalisation ci-contre : un vase coulé dans un canon de liège).

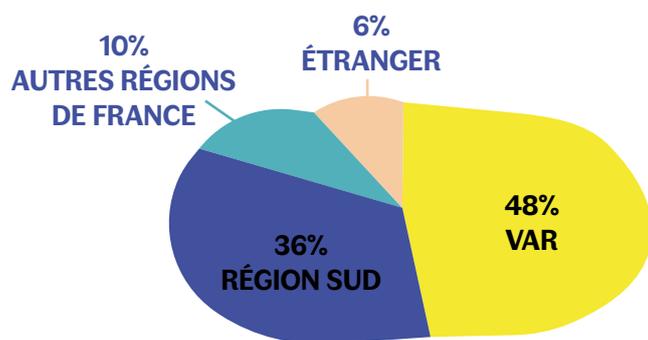
Focus sur les participants 2020

Grille de lecture : cette année, les participants viennent majoritairement de notre région (84% !).

Grille de lecture : pour la seconde année consécutive, la catégorie la plus attractive est celle du design, notamment grâce au partenariat avec la Villa Noailles, structure de référence dans le monde de la mode, de l'architecture, du design, et de la photographie.

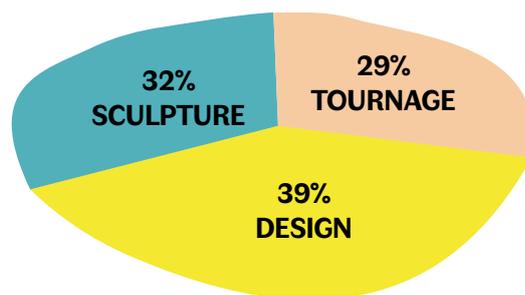


PROVENANCE



Cette année, les participants viennent majoritairement de notre région (84% !).

DISCIPLINE



Pour la seconde année consécutive, la catégorie la plus attractive est celle du design, notamment grâce au partenariat avec la Villa Noailles, structure de référence dans le monde de la mode, de l'architecture, du design, et de la photographie.

LES JOURNÉES DU LIÈGE DU VAR, À LA VILLA NOAILLES



La 3ème édition de ce rendez-vous devenu incontournable s'est déroulé les 7 et 8 mars, sous un soleil radieux et devant une belle affluence.

L'exposition des pièces du Concours a su rencontrer l'enthousiasme des visiteurs de part la qualité des pièces, à noter la présence dans le jury Design de la directrice de l'école réputé Camando Margaret Iragui ; Julien Carbone, directeur du Port des Créateurs ; Julie Liger directrice adjointe de la Villa Noailles ; ainsi que de Jean-Philippe Autran, gérant de la Holding Autran (scierie, construction bois, bureau d'études).

Tout au long du week-end, des démonstrations de tournage sur bois, une exposition du reportage photo d'Armand Yeker, ainsi qu'une série des dessins de l'artiste britannique Isabelle Stagg étaient également au programme.

Et en 2021 ? Malheureusement, à cause du contexte sanitaire, l'événement est annulé.

OÙ EST LE BEAU ? PARIS!

Cela pourrait être une question au bac philo de fin d'année, mais en attendant que ce soit le cas, ce fut le nom d'un très bel événement organisé par Héléne Aguilar, éponyme au média qu'elle a créé.

« S'il y a bien une chose que nous devons partager et explorer, c'est l'ensemble des champs des possibles qui existe aujourd'hui pour demain ! »

Cet événement s'est déroulé du 3 au 8 septembre à l'Espace Communes à Paris (dans le 3ème arrondissement, le Haut Marais connu pour ses galeries d'art et ses lieux branchés).

L'exposition a présenté une sélection inédite et resserrée de designers, faiseurs et artistes engagés, portés par une démarche respectueuse du vivant et des territoires, avec une scénographie assurée par Frédéric Imbert, en utilisant comme ressources : des matériaux naturels récupérés, réutilisés ou détournés. De la scénographie, rien ne sera jeté, tout sera valorisé, y compris le liège que les établissements Lièges Junqué et Forêt Modèle de Provence ont mis à disposition. L'objectif est de plus que jamais conscientiser notre démarche et notre rapport aux éléments, pour valoriser nos ressources locales, la richesse de notre artisanat, l'importance du localisme en lieu et place d'une importation énergivore.

DEMAIN
PLUS
BEAU !

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE DESIGN
DES OBJETS QUI ONT DU SENS

LE LIÈGE À COLLOBRIÈRES : UNE RÉUSSITE ET UN RICHE CONTENU !



A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, Collobrières a renoué le temps d'un week-end avec le chêne-liège, qui a fait ses grands heures pendant un siècle.

« Sans le chêne-liège, on n'aurait plus de forêt dans le Var », assure Guy Revest, vantant les capacités de régénération post-incendie d'une suberaie, et la richesse de sa biodiversité, ayant réussi à vaincre le grand incendie de 2003 (plus de 20 000 hectares brûlés !), grâce notamment au liège protégeant l'arbre et à son cortège floristique adapté (par exemple, l'arbousier et le pistachier lentisque ont une régénération rapide, permettant de lutter contre l'érosion du sol).

L'exposition, les démonstrations de sculpture sur bois et de fabrication de bouchons ont accueilli un public nombreux (près de 400 personnes), et la conférence, assurée par Nicolas Plazanet (Forêt Modèle de Provence), avec les interventions de Guy Revest (vice président de l'Escolo de la Targo), et Bernard Pichaud (vice président de l'ASL Suberaie Varoise), a fait salle pleine.

« Les femmes avaient une place centrale dans l'industrie de la bouchonnerie » rappelle très justement Guy Revest lors de la conférence, une industrie qui va participer à leur émancipation, à Gonfaron et ailleurs.

D'ailleurs, le 7 Mars 1850, le procureur général auprès de la cour d'appel d'Aix-en-Provence

écrit au ministère de la justice : « voici une nouvelle forme du socialisme dans le Var, les femmes sont appelées à se mêler de politique et à figurer dans les manifestations politiques ».

Le 24 février 1851, le juge de paix de Besse-sur-Issole rapporte que « dans la commune de Gonfaron, on avait vu des farandoles sur les places publiques auxquelles des femmes même ont pris part. La commune de Gonfaron est la plus industrielle et celle qui renferme le plus grand nombre d'ouvriers, c'est celle aussi qui est la plus exaltée en ce moment » Cette « radicalisation » des femmes est la conséquence des emplois féminins dû à la nouvelle industrie du liège qui les emploie en masse et en permanence, leur permettant d'acquérir leur indépendance et des salaires de niveau masculin.

C'est ainsi que, pour la première fois, les femmes vont créer des sociétés de prévoyance, c'est-à-dire des sociétés de secours mutuel féminines, dont les statuts se calquent sur ceux des sociétés masculines. Des sociétés de ce genre auraient été impensables s'il n'y avait pas eu un prolétariat féminin.

Alors le temps d'un week-end nous avons parlé de cela et de la richesse subéricole, tout en parlant de l'avenir et de la relance de la filière, pouvant être permise par Diam Bouchage.

Nicolas Plazanet, Forêt Modèle de Provence

4ÈME ÉDITION DU WEEK-END DU CHÊNE-LIÈGE

L'abnégation de la Municipalité de La Valette, la 4ème édition aura bel et bien eu lieu. Sous un beau soleil d'automne, au sein du Jardin Remarquable de Baudouvin dont la qualité de l'aménagement s'embellit chaque année, la manifestation a offert deux jours de fête et découverte aux nombreux visiteurs, venus profiter des animations.

Et le programme était à la hauteur des attentes :

- Marché du Terroir et de l'Artisanat ;
- Inauguration en présence du maire de La Valette Thierry Albertini, suivi d'un apéritif partagé offert par Lou Rodou Valettois et Louis Reynier, son président ;
- Conférence sur le chêne-liège par Nicolas Plazanet ;
- Des expositions sur : le passé du liège (ancienne machine et outils), le Concours d'Art et de Design, des reportages photos sur la suberaie ;
- Animations pour les enfants : le palais des bulles, l'atelier « mon petit herbier », des stands (marionnettes, jouets en bois, etc) ;
- Démonstrations de chantournage, tournage, sculpture à la gouge et la tronçonneuse ;
- Fabrication de bouchons (avec une machine vieille de 150 ans !), et de ruches en liège ;
- Sans oublier l'espace restauration et buvette, l'une des grandes nouveautés de cette année ;
- Entre autres choses (atelier vannerie, et pagne, troubadour Lou Rigaou, châtaigne grillée, etc).

En 2021, la 5ème édition est prévue les 9 et 10 octobre, avec un programme tout aussi attractif.

LA VALETTE-DU-VAR

SAMEDI 17 ET
DIMANCHE 18 OCTOBRE 2020

INAUGURATION SAMEDI 17 À 11H30

GRATUIT

LE WEEK-END
DU CHÊNE LIÈGE

JARDIN REMARQUABLE
DE BAUDOUVIN

DES ARTS ET DE LA PROVENCE
4ème édition

ÉVÈNEMENT RESPECTANT
LES BISTES HAUTIBIÈRES

M. le Maire TOULON PROVENCE MÉTROPOLITAIN DE LA VALETTE DU VAR

EN PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT DES BICHES HAUTIBIÈRES

04 94 23 74 04 www.lavalette83.fr



LES POLITIQUES PUBLIQUES S'ENGAGENT

L'AIDE DÉPARTEMENTALE AUX PLANS SIMPLES DE GESTION

Au titre de sa politique de défense des forêts contre l'incendie, le Département accompagne depuis 2005 la relance de la gestion forestière varoise. En effet, en diminuant les volumes de biomasse combustible par l'exploitation du bois, **la gestion forestière renforce la stratégie de lutte contre les feux de forêts.**

C'est dans cette logique que, par délibération du 20 juillet 2020, le Département a réactivé son dispositif d'aide en faveur de la rédaction de **plans simples de gestion (PSG)**, mis en suspens quelques années auparavant.

Au même titre que les plans d'aménagement pour la forêt publique, les plans simples de gestion sont des documents qui définissent les orientations d'aménagement et de gestion durable, en forêt privée. Ils décrivent les caractéristiques du boisement concerné, fixent les orientations de gestion retenues par le propriétaire et planifient des travaux et coupes pour les 15 à 20 ans à venir.

Si les PSG s'imposent aux propriétaires forestiers de plus de 25 hectares, ils peuvent être réalisés à partir de 10 ha de forêt (PSG volontaire).

Dans le Var, la forêt est très majoritairement privée (70%), extrêmement morcelée et trop insuffisamment gérée au regard du risque incendie. A ce jour, seules 54% des surfaces concernées bénéficient d'un document de gestion.

Face à cette carence préoccupante, le Département a mis en place, dès 2008, une aide à la rédaction des plans simples de gestion, destinée à impulser une nouvelle dynamique en forêt privée, dans l'intérêt des propriétaires et du territoire (délibération du 12 décembre 2007).

De 2008 à 2015, les aides attribuées (111 dossiers) ont permis de planifier la mise en gestion durable de 13 000 ha de forêt privée, faisant passer **le taux de couverture en PSG de 42 % à 50 %.**

Cette action, cumulée à d'autres, semble avoir porté ses fruits puisque le Var est le seul département de PACA à avoir vu ses volumes de bois exploités augmenter depuis 2015.

Après une interruption de quelques années, suite aux nouvelles dispositions de la loi Notre, le Département a enfin pu remettre en place cette aide, en accord avec la Région.

En effet, depuis 2016, la filière forêt / bois est en cours de relance et les exploitations forestières se multiplient sur le territoire régional. Moins encadrée qu'en forêt publique, l'exploitation forestière en forêt privée doit néanmoins être menée de manière durable, dans le cadre de documents de gestion rédigés par des professionnels qui prennent en compte l'ensemble des enjeux d'intérêt publics : environnementaux, paysagers, sociaux, et économiques.

C'est ainsi que le nouveau dispositif d'aide au PSG adopté par le Département en juillet 2020, est conditionné à certains critères supplémentaires :

- la présentation d'un volet complémentaire à l'étude forestière, relative aux enjeux paysagers, aux besoins en matière de défense des forêts contre l'incendie et aux itinéraires de sortie des bois
- l'écocertification de la gestion forestière proposée
- la rédaction du PSG par un expert forestier ou un gestionnaire forestier professionnel, qui assurera le suivi du PSG pendant les 5 premières années.

Les taux d'intervention sont de :

- 50 % du coût TTC de la prestation de rédaction du PSG pour les propriétés forestières de 25 ha et plus (aide plafonnée).
- 60 % du coût TTC de la prestation de rédaction du PSG pour les propriétés forestières de 10 ha à 25 ha (PSG volontaires) ou les regroupements de propriétaires hors cadre familial restreint (PSG concertés), (aide plafonnée).

Sont exclus du dispositif d'aide :

- les propriétaires bénéficiant d'exonérations fiscales du fait de leur domaine forestier
- les propriétaires ayant été verbalisés pour des coupes ou travaux forestiers illégaux

Le suivi global de la démarche est assuré par la Direction des espaces naturels, forestiers et agricoles du Département en lien très étroit avec le Centre national de la propriété forestière, chargé d'agrèer les PSG.

TABLEAU DE SYNTHÈSE

oooooooo

Surface de la propriété en hectares	Entre 10 et 25 ha	A partir de 25 ha	PSG concerté
Plafond de la dépense	1 500 €	1 800 € + 10 € par hectare au delà de 25 ha	1 800 € + 10 € par hectare au delà de 25 ha
Taux d'aide	60 %	50 %	60 %
Plafond d'aide	900€	de 900 € à 3 000 €	de 1 080 € à 3 000 €

Sophie Pesenti Département du Var
Direction des espaces forestiers et agricoles 06 14 34 38 19 / spesenti@var.fr



LE SYNDICAT MIXTE DU MASSIF DES MAURES ET SON PLAN D'ORIENTATION PASTORAL



Le pastoralisme est une activité séculaire sur le territoire des Maures. Le massif et la plaine étaient, et sont toujours, territoire de transhumance majoritairement inversée, les troupeaux basés dans les Alpes l'été venant l'hiver sur le territoire des Maures. L'abandon des pratiques pastorales a accéléré la fermeture des parcours pastoraux par l'embroussaillage et le boisement, aggravant ainsi la sensibilité du massif aux incendies, et appauvrissant sa diversité en habitats naturels.

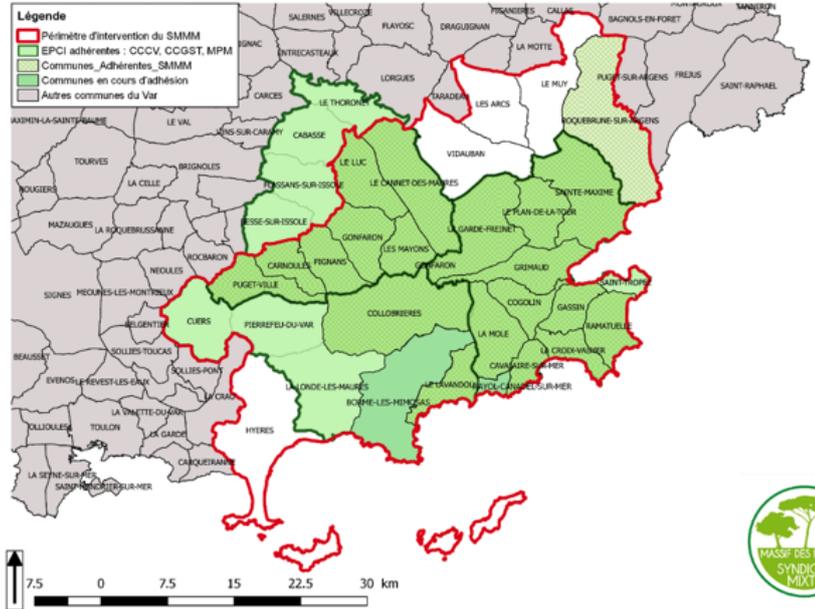
Depuis les années 1980, le pastoralisme s'est redéployé suite au regain d'intérêt qu'il a suscité pour l'entretien de la forêt dans le cadre de la lutte contre les incendies, enjeu majeur sur le territoire des Maures. Les collectivités se sont alors beaucoup investies, compte-tenu des enjeux liés à l'entretien des coupures de combustibles stratégiques pour la lutte contre les incendies sur les crêtes des Maures.

Le concept de Plan d'Occupation Pastorale (POP) a vu le jour dans les années 90 à Collobrières. Conçu et développé par le CERPAM à l'échelle intercommunale, le POPI (Plan d'Orientation Pastorale Intercommunal) est une démarche participative au service des collectivités territoriales qui permet de mieux connaître l'élevage pastoral, d'impliquer le pastoralisme vis-à-vis des grands enjeux environnementaux, partager l'espace entre les usages multiples des territoires et conforter l'élevage pastoral grâce à un plan d'actions porté par des collectivités.

Le Syndicat Mixte du Massif des Maures étend en 2021 la démarche POPI déjà mise en œuvre sur le territoire de la Communauté de Communes du Golfe de Saint Tropez à l'ensemble du massif des Maures pour :

- répondre aux enjeux de préservation de la biodiversité et de prévention du risque incendie ;
- maintenir et développer le pastoralisme comme une activité traditionnelle économique viable ;
- favoriser les circuits courts de production et de commercialisation des produits issus de l'élevage pastoral.

Sur un massif couvert à 40 % de Suberaies, et représentant 80 % des suberaies du Var, un accent sera évidemment porté sur le sylvospastoralisme en suberaie, les bienfaits mutuels, et les modes de gestion appropriés.



Périmètre du Projet POPI massif des Maures

Les 3 intercommunalités ont pour cela confié par conventions la maîtrise d'ouvrage du POPI au Syndicat Mixte du Massif des Maures sur leurs communes concernées.

Financements : Région et département

Données Massif des Maures

Massif des Maures :

Surface 170 000 ha,
70 % de forêt dont 80 % de forêt privée
32 000 propriétaires
93 % d'entre eux ont moins de 10 ha de forêt

Données sur Pastoralisme dans les Maures* :

25 000 ha sont pâturés par des troupeaux pastoraux
10 transhumants
19 éleveurs locaux
22 troupeaux ovins
4 troupeaux bovins
3 caprins

*NB : Les données de territoire pâturé sont issues du CERPAM; liées au périmètre de la CC Golfe de St Tropez sont de 2018 (POPI), les autres datent au mieux de 2012

POUR ALLER PLUS LOIN

Le Groupe de travail :

Fort de la dynamique partenariale, il a été constitué et coordonné par Forêt Modèle de Provence un groupe de travail pour structurer les actions en faveur de la filière, telles que les événements.

Pour être tenu au courant des réunions et nous rejoindre => 06 08 04 84 14 (Nicolas Plazanet) ; nicolas.plazanet@foretmodele-provence.fr

Forêt Modèle de Provence :

Créée à l'initiative de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2013, et reconnue d'intérêt général, la structure a pour rôle de conceptualiser une gestion durable des espaces forestiers, dans le cadre de son réseau régional, méditerranéen et international.

Ses actions se construisent au sein de son territoire de référence, à savoir les massifs de l'Étoile, du Garlaban, de la Sainte-Baume, ainsi que des Maures. Plusieurs actions phares sont ainsi menées, au-delà de celles présentées sur cette Gazette (les événements et le Concours d'Art et de Design), et du fort soutien envers la filière subéricole :

- La construction d'une filière sur l'arbousier ;
- La relance de la production de Pistache en Provence (notamment en plantant un peu plus de 1000 pistachiers vera en 2021 ! avec des projets agroforestiers et en faveur de la biodiversité) ;
- La valorisation des bois locaux et de certaines essences locales en huiles essentielles ;
- Entre autres actions de territoire.

Nous regroupons des adhérents, qui sont bénéficiaires de nos actions comme l'ensemble du territoire susmentionné, si vous souhaitez adhérer et nous soutenir =>

<https://www.helloasso.com/associations/foret-modele-de-provence/adhesions/adhesion-2021-a-foret-modele-de-provence-1>

Focus sur nos projets Erasmus + :

Mené par l'Association Internationale des Forêts Méditerranéennes, MEDLENTISK est un projet de collaboration méditerranéenne entre des structures tunisiennes, turques, grecques, italiennes et françaises, dont Forêt Modèle de Provence, portant sur la valorisation



du pistachier lentisque, et plus particulièrement la fabrication de l'huile fixe de baie de cet arbrisseau très présent dans les massifs de notre région. Plusieurs réunions et échanges transnationaux seront prévus pour échanger sur les connaissances et les bonnes pratiques autour de ce fameux pistachier lentisque.

Forest'ED est un projet d'échange sur les différents outils d'éducation à l'environnement mis en place dans notre Région, mais aussi en Espagne, Italie, Croatie et Grèce. Coordonné par Forêt Modèle de Provence, plusieurs échanges transnationaux seront également prévus, pour arriver à construire une vision commune.

Et enfin, un troisième projet, « La coopération et l'éducation comme clé du développement durable », également sur l'éducation à l'environnement, entre la Pologne, la Croatie et la France.

Pour bénéficier de ces échanges => nous contacter au 06 32 08 03 61 (Nicolas Lequeux) / nicolaslequeux@foretmodeleprovence.fr



NOS REMERCIEMENTS À TOUS NOS PARTENAIRES

